

LE CHOMAGE BAISSÉ LES SALAIRES STAGNENT

Romarc Godin & Dan Israel | Mediapart | 15 février 2018

C'est une bonne nouvelle. Le dernier trimestre 2017 a marqué une embellie inédite pour l'emploi. Selon les données publiées jeudi 15 février par l'Insee, le taux de chômage a dégringolé de 0,7 point en trois mois, passant de 9,3 % à 8,6 % de la population active en France métropolitaine. Sur l'ensemble du territoire français, hors Mayotte, le taux de chômage a reculé d'autant, passant de 9,6 % à 8,9 %. Le nombre de chômeurs déclarés selon ce comptage recule de 205 000, à 2,5 millions de personnes. Ce taux de chômage au sens du BIT est le plus faible depuis début 2009 en France métropolitaine. Au troisième trimestre, la baisse du chômage était encore très lente. Mais la croissance a fini par créer suffisamment d'emplois pour faire baisser le chômage à un niveau inférieur à celui qu'il avait atteint en 2011 (8,7 %), et qui était le fruit de la reprise qui avait suivi la crise financière de 2008-2009.

L'embellie sur l'emploi touche toutes les catégories de chômeurs, mais davantage les jeunes de moins de 25 ans, dont le taux de chômage recule d'un point sur le trimestre, et de 2,8 points sur un an (à 20,7 %). Les femmes de 25 à 49 ans voient elles aussi leur situation s'améliorer, particulièrement leur taux de chômage reculant de 1,3 point sur le trimestre (et 1,2 point sur un an), à 8,1 %. En revanche, le recul du taux de chômage de longue durée (qui dure depuis plus d'un an) est moins fort : - 0,6 point sur le trimestre, à 3,6 %. Et il est encore plus faible pour les plus de 50 ans (- 0,3 point, à 6,1 %), notamment en raison de la quasi-stagnation du chômage chez les femmes de cette catégorie d'âge.

Autre élément encourageant : la baisse du taux de chômage ne s'explique pas par un recul de la population active, mais bien par des créations d'emplois. La chute du taux de chômage s'accompagne en effet d'une progression du taux d'activité, qui passe de 71,9 % à 72 % de la population de 15 à 64 ans. Mais au quatrième trimestre, le secteur privé a créé 253 500 emplois de plus qu'un an auparavant, selon l'Insee. La première cause de cette baisse du chômage est donc bien la croissance qui s'est maintenue à un rythme élevé tout au long de l'année 2017 (0,6 % par trimestre). Sur l'année, la croissance a atteint 1,9 % et cette situation a contribué à accélérer les embauches.

Comme souvent, ces chiffres ne correspondent pas à ceux [établis par Pôle emploi](#), qui comptait en décembre 2017 3,4 millions de chômeurs (catégorie A). Certes, Pôle emploi mesure lui aussi une nette baisse, de 4 % depuis février 2016, au plus haut de la courbe (mais seulement - 0,5 % sur un an). Mais ils comptent tout de même 900 000 chômeurs de plus !

Au fond, aucun des deux chiffres ne reflète totalement la réalité, mais les chercheurs s'accordent pour privilégier celui de l'Insee. L'organisme de statistiques le livre chaque trimestre en se basant sur une enquête, dont la collecte a lieu en continu. En France métropolitaine, environ 100 000 personnes de 15 ans et plus sont interrogées chaque trimestre. L'organisme élabore le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT), dont les normes font référence un peu partout dans le monde. Ces données permettent donc des comparaisons internationales, ce qui explique qu'elles soient jugées plus utiles par la plupart des chercheurs sur ces questions.

De son côté, Pôle emploi fournit chaque mois le nombre de chômeurs inscrits dans ses agences, bénéficiant de ses services et devant se soumettre à [une série d'obligations](#) (accomplir « *des actes positifs et répétés* » de recherche d'emploi, accepter les offres raisonnables, se rendre à toute convocation, etc.). Une liste très sensible aux variations de la politique de l'emploi, ou à des données telles que les « *cessations d'inscription pour défaut d'actualisation* » : quand un demandeur d'emploi oublie un mois de mettre à jour sa situation sur Internet, il est sorti des listes.

Mais Pôle emploi et l'Insee se rejoignent lorsqu'ils mesurent ce qu'on qualifie de « halo du chômage ». Ce terme définit les personnes qui souhaitent trouver un emploi, sans être décomptées dans les statistiques de l'Insee. Soit parce qu'elles sont officiellement inactives, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour reprendre un emploi, critère nécessaire pour être comptabilisé comme chômeur par l'office des statistiques. Ce « *halo* » n'a jamais été aussi important. Au quatrième trimestre 2017, il a crû de 77 000 personnes à 1,49 million de personnes. On peut y ajouter les 1,49 million de personnes en sous-emploi, c'est-à-dire travaillant à temps partiel mais souhaitant travailler davantage. Au total, l'Insee décompte donc 5,48 millions de personnes qui aimeraient travailler en France. On n'est plus très loin des 5,6 millions comptés par Pôle emploi dans les catégories A, B et C, les deux dernières désignant des personnes travaillant à temps partiel mais cherchant un emploi à temps complet.

Au fond, il est difficile d'expliquer l'évolution des chiffres, comme le rappelait récemment [un post de blog de la Banque de France](#). Il soulignait par exemple qu'au troisième trimestre, les créations nettes d'emplois avaient été élevées, 49 600, et que le nombre de demandeurs d'emploi avait pourtant largement augmenté, de 66 000 personnes...

La valse des plans sociaux à venir

Quoi qu'il en soit, cette « armée de réserve » de demandeurs d'emploi pèse lourdement sur l'évolution des salaires. Et c'est un aspect qui n'est pas beaucoup mis en avant : aujourd'hui en France, la baisse du chômage est alliée à une modération salariale. Contrairement à ce que certains prétendent depuis quelques mois, la France est encore loin de son taux de chômage structurel.

Ce taux est une notion théorique, qui définit un niveau au-delà duquel les salaires progressent vite et influent sur l'inflation. Son existence est sujette à caution car on constate qu'il évolue en fonction du chômage réellement constaté. Mais il est important sur le plan politique : lorsqu'un pays a atteint son niveau structurel de chômage, le seul moyen de le faire baisser est de modifier la structure du marché du travail par des réformes visant à fluidifier ce marché.

Quelques économistes, mais aussi la Commission européenne, avaient prétendu que, désormais, le taux de chômage structurel français était à 9 %. Ils s'appuyaient sur la faiblesse de la baisse du chômage jusqu'à présent et sur une enquête récente de l'Insee qui faisait part de difficultés croissantes de recrutement pour les entreprises. Dès lors, il pouvait sembler que la croissance n'était plus en mesure de faire baisser le chômage et que de nouvelles réformes s'imposaient.

Ce chiffre du quatrième trimestre vient mettre en difficulté cette vision. La croissance a bel et bien fait chuter le chômage sans qu'il n'y ait de tensions sur les salaires puisque, [selon les données de la Dares](#) publiées récemment, les salaires n'ont progressé que de 0,1 % au quatrième trimestre et de 1,3 % sur un an. Un niveau très faible qui souligne l'absence de tensions sur le marché du travail. Du reste, on rappellera que si le point bas du chômage pendant la petite reprise de 2009-2011 a été atteint puis dépassé, le taux actuel reste néanmoins très supérieur à celui de l'avant-crise financière : au premier trimestre 2008, l'Insee comptabilisait 6,8 % de chômeurs en France métropolitaine...

Sans compter qu'il existe des différences notables entre les secteurs. L'étude de l'Insee souligne ainsi que l'essentiel des créations d'emplois se concentre sur les services marchands, secteur très dépendant de l'évolution conjoncturelle et de la demande globale. L'industrie, elle, continue, malgré le rebond de l'investissement, de détruire des emplois (10 000 emplois encore en moins au quatrième trimestre). Mais c'est surtout le secteur de la distribution et de la consommation qui subit, ou va subir, les effets du recul de la consommation. Il suffit de rassembler les récentes annonces de plans de restructurations et de suppressions de postes à venir dans les grandes entreprises françaises pour s'en convaincre. Les chiffres de ces dernières semaines sont impressionnants. Carrefour va supprimer au moins 2 400 postes en France, PSA 1 300 grâce aux ruptures conventionnelles collectives autorisées par les ordonnances, [SoLocal \(ex-Pages Jaunes\) 900](#), et Société générale [900 de plus que prévu](#), ce qui devrait faire monter les suppressions de poste pour la banque à plus de 3 400 d'ici 2020. La valse n'est pas terminée : Bricorama et Castorama [vont supprimer 400 postes](#), Nestlé 400, Gemalto 288, Pimkie plus de 200...

Globalement, la bonne évolution de l'emploi en France ne doit donc pas faire oublier que la pression sur les salaires demeure forte. L'emploi créé est meilleur marché en termes réels. Alors que l'inflation accélère progressivement, les salaires nominaux, eux, tendent à ralentir. Au quatrième trimestre, le salaire réel ne progresse donc que de 0,1 %. C'est évidemment là le fruit des diverses réformes du marché du travail, qui tend à transmettre plus aisément la situation du marché du travail sur les salaires. Mais le revers est que le pouvoir d'achat des salariés est sous pression et que, malgré l'amélioration de l'emploi, la consommation des ménages pourrait continuer à ralentir l'an prochain. Tant que l'investissement tient bon, ce ralentissement est surmontable économiquement. Mais en cas de ralentissement, la France ne pourra pas compter sur le coussin de protection de la consommation, comme durant la dernière crise. Et politiquement, le gouvernement devra assumer cette pression sur les salaires alors qu'il a placé le pouvoir d'achat au centre de sa communication.